

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : RAP2024 0509_01

Nature de l'acte : 5.4 DELEGATIONS DE FONCTIONS

Portant : RAPPORT DE DELEGATIONS DU MAIRE

SEANCE	LIEU DE SEANCE	CONVOCACTION	CONSEILLERS EN EXERCICE
05.09.2024 20h00	MAIRIE 74150 VERNONNEX	30.08.2024	14
ORDINAIRE			Quorum : 08

PRESENTS	EXCUSES	REPRESENTES	VOTANTS
10	03	01	11
DA SILVA Amandine FISCHER Adélie GALLIOT Didier GIVEL Marie LAPLACE Gilles (20h15) LAPLACE Robin MARINI Sébastien MOMMER Jean-Yves PHILIPPOT Dominique PITOLLAT Jean-François	ALLEGRET LOMBARD K. MORENO Stéphanie PERCIER Alexandra	DUFRENE Jérôme à GIVEL M.	

Mme. le Maire donne lecture des décisions qu'elle a été amenée à prendre en application de l'article L.2122-22 du C.G. C. T. **du 05.07.2024 au 05.09.2024**

- DROIT DE PREEMPTION : pas d'exercice
- MARCHES : état néant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

1. prend acte des décisions listées ci-dessus

Présent(s)	Votant(s)	Pour	Contre	Abstention(s)
10	11	11	0	0

Le Maire, **M. GIVEL**



Le secrétaire de Séance, **S. MARINI**



Les signatures suivent au registre. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours